

Commission fédérale des migrations CFM



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

Qui nous sommes

La Commission fédérale des migrations CFM est une commission extraparlamentaire qui se compose de 30 experts du domaine de la migration, nommés par le Conseil fédéral.

Walter Leimgruber, directeur du séminaire de sciences de la culture et d'ethnologie européenne à l'Université de Bâle en est le président depuis janvier 2012. Elham Manea et Etienne Piguet sont vice-présidents. La CFM est étayée par un secrétariat dirigé par Simone Prodolliet.

Ce que nous faisons

LA COMMISSION FÉDÉRALE DES MIGRATIONS CFM

- conseille le Conseil fédéral et l'administration fédérale sur les questions de migration ;
- encourage la cohésion sociale en soutenant des projets ;
- intervient comme intermédiaire dans l'échange de points de vue et d'expériences entre spécialistes et y participe ;
- publie des études et des recommandations portant sur la politique de migration et informe le public sur des sujets d'actualité sélectionnés.





CONSEILLER

La CFM traite de questions sociales, économiques, culturelles, politiques, démographiques et juridiques liées au séjour des migrants en Suisse. Parmi ces étrangers, il y a aussi des demandeurs d'asile, des réfugiés reconnus et des personnes admises provisoirement. La Commission élabore et publie des prises de position et des recommandations, soit à la demande du Conseil fédéral et des départements, soit de sa propre initiative.

ENCOURAGER L'INTÉGRATION

Dans le cadre du crédit fédéral pour l'encouragement de l'intégration, la CFM soutient des projets et des programmes d'importance nationale. Actuellement, la CFM promeut des projets intitulés « Citoyenneté », « Periurban » et « Nouveau Nous ».

TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES ACQUISES

La CFM participe activement à l'échange d'opinions et d'expériences tant sur le plan national qu'international. Pour ce faire, elle collabore avec les autorités compétentes de la Confédération, les cantons et communes, avec les services spécialisés cantonaux et communaux et les commissions des étrangers, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'intégration. La Commission peut intervenir comme médiatrice entre les organisations actives dans le domaine de l'intégration et les autorités fédérales. La CFM coordonne ses activités avec celles d'autres commissions fédérales.

INFORMER

La CFM présente ses activités au public et communique sur les thèmes d'actualité du domaine de la migration. Elle publie des prises de position, des recommandations et des éléments de base en relation avec les principaux thèmes de la migration; elle publie la revue « terra cognita », organise des colloques, des débats et des expositions.

www.ekm.admin.ch

Le site web de la CFM avec toutes les informations

www.terra-cognita.ch

terra cognita – Revue suisse de l'intégration et de la migration

www.periurban.ch

Cohabitation en milieu rural – un programme de la CFM

Suivez la CFM aussi sur les réseaux sociaux :

[www.facebook.com /ekmcfm](https://www.facebook.com/ekmcfm)

[www.twitter.com /ekm_cfm](https://www.twitter.com/ekm_cfm)

Commission fédérale des migrations CFM

Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern

ekm@ekm.admin.ch, +41 58 465 91 16

